

# Comment s'inscrire aux centres de loisirs pour les vacances scolaires de 2024-2025 ?

**Une pré-inscription** est nécessaire afin de pouvoir inscrire pour les vacances. Elle se fait en choisissant à préalable les vacances auxquelles vous souhaitez inscrire vos enfants sur l'année scolaire.

- 1** Choisissez la démarche "**Créer les pré-inscriptions ALSH vacances 2024-25**" dans la rubrique démarche en ligne du portail famille.

Démarches en ligne (15)

Créer les pré-inscriptions - ALSH Vacances 2024-25

DÉBUT

- 2** Sélectionnez les vacances auxquelles vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) de manière à ce qu'elles deviennent vertes. (étape 2/3)

- 3** Déposez les documents à fournir puis valider (étape 3/3).

Une fois la démarche terminée, **vous devez attendre la validation par les services de la Ville.**

- 4** Lorsque **les réservations seront ouvertes avant chaque vacances** (dates en annexe), vous pourrez sélectionner les jours de fréquentation de votre enfant et les "**VALIDER**" dans le menu "**mes réservations**"

The screenshot shows a user interface for selecting vacation activities. On the left, there is a calendar with a 'Mes réservations' button. On the right, a 'Choix du tarif' table is displayed:

Choix du tarif	Prix
Après-Midi	5,23 €
Journée sans repas	10,06 €
Journée	12,57 €
Matin	5,23 €

Below the table, there are several activity cards, one of which is highlighted with a red box. A 'VALIDER' button is visible at the bottom right of the interface.

Si l'activité est complète, vous pouvez vous positionner sur la liste d'attente. Si celle-ci n'est pas disponible sur votre calendrier, choisissez la démarche disponible sur la page d'accueil : "**Senregistrer dans la liste d'attente Vacances**" puis sélectionner les jours souhaités dans le calendrier. Vous serez contacté par l'accueil central dès qu'une place sera disponible.

Il n'y a plus de validation après cette étape. Les jours réservés (case en vert) sont automatiquement acceptés.

- 5** L'historique des réservations est téléchargeable dans la rubrique "**Inscriptions périscolaires**" de la page d'accueil.

The screenshot shows the 'Inscriptions périscolaires' page. It displays a list of activities, including 'Vacances Toussaint E. Michelet Élémentaire'.

# - Légende des couleurs - Calendrier des réservations

ACTIVITÉ	Non réservé
ACTIVITÉ	Demande de réservation (sélection à valider pour une prise en compte)
ACTIVITÉ	Réservé. Récap. des réservations disponible sur la page d'accueil (à partir de la rentrée)
ACTIVITÉ	Annulation de la réservation (sélection à valider pour une prise en compte)
ACTIVITÉ	Complet : Inscription en liste d'attente nécessaire.

## Périodes d'inscriptions



A partir du **lundi 23 septembre 2024** pour les vacances de Toussaint



A partir du **lundi 25 novembre 2024** pour les vacances de Noël



A partir du **lundi 13 janvier 2025** pour les vacances d'Hiver



A partir du **lundi 10 mars 2025** pour les vacances de Printemps



A partir du **lundi 26 mai 2025** pour les vacances d'Eté

## Modalités d'annulation

PRESTATION	CONDITION D'ACCÈS	RÉSERVABLE, ANNULABLE EN LIGNE	SOUS QUEL DÉLAI ?
Accueil de loisirs Vacances	Sur réservation	Oui	J-7 (avant 12h)

**L'annulation des réservations à l'Alsh des abonnements spécifiques « Plannings variables »**  
(Pour les parents ayant fourni une attestation de plannings variables)  
est traitée par l'accueil central (accueil@quimper.bzh).  
L'annulation est possible 3 jours ouvrés avant midi.

**La modification d'un jour de fréquentation** (par ex : remplacer un matin/après-midi par une journée et inversement) ne s'effectue pas par le portail mais bien auprès de l'accueil.

**Toute absence liée à un problème médical** ne sera pas facturée sous réserve de présentation d'un justificatif du médecin.